

Fiche signalétique

Dyno Nobel Inc.

2795 East Cottonwood Parkway, Suite 500
Salt Lake City, Utah 84121

Téléphone: 801-364-4800 Fax: 801-321-6703

Courriel: dnnahse@am.dynonobel.com

POUR URGENCES, 24 H, APPELEZ CHEMTREC (É-U) 800-424-9300
CANUTEC (CANADA) 613-996-6666

FS N° 1126

Date 2012-12-20

Remplace

FS N° 1126 2011-12-15

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Appellation(s) commerciale(s) : PRIMALINE®
PRIMACORD®
PRIMASHEAR™
OPTICORD®
GEOSEIS®
LOW FLEX™
FIRELINE CORD

Classe de produits : Cordeau détonant

Apparence et odeur du produit : Cordeau flexible en étoffe façonnée enveloppant une âme explosive protégée de PETN (poudre blanche cristalline), recouvert d'une gaine de plastique ou d'étoffe blanche ou colorée. Peut avoir un fini ciré. Inodore.

**Désignation du département des transports (DOT)
pour expédition de matières dangereuses :** UN0065 Cordeau, Détonant 1.1D II

Classification de danger selon la NFPA : Sans objet (Voir Section IV - *Special Fire Fighting Procedures* – Procédés spéciaux anti-incendies).

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

| Ingrédients | N° CAS | % | Limites d'exposition en milieu de travail | |
|--|---------|--------|---|---------------------|
| | | | PEL-TWA (OSHA) | TLV-TWA (ACGIH) |
| Tétranitrate de pentaérythritol (PETN) | 78-11-5 | -----* | Aucune ¹ | Aucune ² |

¹ Limite d'utilisation pour particules non réglementées (PNOR) : poussière totale, 15 mg/m³ ; fraction respirable, 5 mg/m³.

² Limite d'utilisation pour particules non classées (PNOC) : particules inhalables, 10 mg/m³ ; part. respirables, 3 mg/m³.

Les ingrédients tels qu'utilisés dans ce produit, à part ceux qui sont indiqués ci-dessus, ne sont pas dangereux selon les définitions des règlements en vigueur du département du Travail, ou sont présents en concentrations de minimis (moins de 0,1% pour les matières cancérigènes, moins de 1,0% pour les autres matières dangereuses).

* La poudre contenue dans l'âme est composée de PETN à 100%. La quantité approximative de PETN dans un cordeau d'un grade donné s'exprime en nombre de grammes de PETN par mètre linéaire de cordeau. La gamme varie de 1 à 280 grammes/mètre. Exemple : le PRIMALINE® 5 contient approximativement 5 grammes de PETN par mètre de cordeau. (1 gramme/mètre = 4,7 grains/pied)

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition : Sans objet (le PETN se décompose au point de fusion, environ 141°C)

Tension de vapeur : Sans objet

Densité de vapeur : (Air = 1) Sans objet

Fiche signalétique

Pourcentage de matières volatiles par volume : Sans objet **Solubilité dans l'eau :** Insoluble.

Fiche signalétique

SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Produits extincteurs : (voir section des *Special Fire Fighting Procedures* – Procédés spéciaux anti-incendies.) **Procédés spéciaux anti-incendies :** Ne pas tenter de contrôler des incendies impliquant des matières explosives. Évacuer tout le personnel à un endroit prédéterminé, éloigné et sécuritaire. Laisser l'incendie se consumer à moins de pouvoir le contrôler à distance ou avec des systèmes d'extinction fixes (gicleurs). Pour ce qui est des incendies en cours de transport impliquant de grandes quantités de cordeau détonant, comme dans le cas d'un chargement de camion à remorque, évacuer à au moins 2 500 pieds en toutes directions.

Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion : Possibilité d'explosion ou de détonation dans des conditions d'incendie. Production de vapeurs toxiques sous l'effet du feu.

SECTION V – DONNÉES SUR LES RISQUES À LA SANTÉ

Effets reliés à la surexposition

Il s'agit d'un produit emballé qui, dans des conditions normales d'utilisation, n'occasionnera pas d'exposition à la matière explosive contenue dans l'âme du cordeau.

Yeux : Effets possibles : irritation, rougeur et déchirures.

Peau : Le PETN n'est pas considéré comme un irritant cutané ou un allergène.

Ingestion : Le PETN est légèrement toxique s'il est ingéré. Voir les effets systémiques ci-dessous.

Inhalation : Voir les effets systémiques ci-dessous.

Effets systémiques ou autres : Le PETN est connu comme étant un vasodilatateur coronarien et toute ingestion ou inhalation du produit peut entraîner une baisse de pression artérielle, des maux de tête ou accès de lipothymie, ainsi qu'une tolérance réduite à l'alcool. Une surexposition répétée au PETN peut entraîner des douleurs thoraciques dans l'absence d'exposition. La dermatite fait partie des effets systémiques attribuables à l'ingestion du produit.

Cancérogénicité : Aucune composante sur les listes de la NTP, du CIRC ou de l'OSHA.

Mesures d'urgence et de premiers soins

Yeux : Rincer avec de l'eau courante pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : Laver à l'eau et au savon.

Ingestion : Consulter un médecin.

Inhalation : Sortir la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Considérations spéciales : Aucune.

SECTION VI – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stables dans des conditions normales, peuvent exploser si exposés au feu, au choc supersonique ou à l'impact d'un projectile à haute énergie, surtout s'ils sont dans un espace confiné ou en grandes quantités.

Conditions à éviter : Tenir éloigné des dangers suivants : chaleur, flamme, sources d'allumage, impact, friction, décharges électrostatiques et chocs violents.

Matières à éviter (incompatibilité) : Matières corrosives (acides puissants et bases puissantes ou alkalis).

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NO_x), monoxyde de carbone (CO).

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION VII – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS OU DE FUITES

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite : Protéger de toute source d'allumage. En cas de feu, évacuer tout le personnel à un endroit éloigné et sécuritaire et laisser brûler ou combattre le feu à distance. Aviser les autorités conformément aux procédures en cas d'urgence. Seuls s'impliqueront les membres du personnel formés aux mesures d'urgence. Si de la poudre explosive est déversée d'un cordeau détonant endommagé, dégager tous les autres explosifs de la zone de déversement. Mouiller et nettoyer la poudre avec une éponge ou un linge humide, éviter toute friction ou pression appliquée sur l'explosif et placer dans un sac conducteur (Velostat). Toute contamination de ce produit avec du sable, du gravier ou de la terre

Fiche signalétique

rendra la poudre plus susceptible d'être détonnée. S'il n'y a pas de danger d'incendie et si le produit est intact et/ou non contaminé, remballer le produit dans l'emballage d'origine ou tout autre contenant propre approuvé par le DOT. S'assurer qu'un compte rendu complet du produit a été effectué et vérifié. Remplir les rapports applicables exigés selon les règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales.

Méthode d'évacuation des déchets : L'évacuation des déchets doit être conforme aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Si un produit devient un déchet, il peut être sujet aux règlements concernant les déchets dangereux tels que définis aux termes du *Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR, section 261*. Consulter les exigences en matière d'évacuation avec une personne bien au courant des lois environnementales applicables (RCRA) avant d'évacuer tout déchet explosif.

SECTION VIII – INFORMATION RELATIVE AUX MESURES SPÉCIALES DE PROTECTION

Ventilation : Non requise pour manutention normale.

Protection respiratoire : Non requise normalement.

Vêtements protecteurs : On suggère l'utilisation de gants de travail et de vêtements de travail susceptibles de réduire le risque d'éraflures et de prévenir tout contact avec un déversement de poudre explosive.

Protection des yeux : Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Autres précautions requises : Aucune.

SECTION IX – PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Précautions à prendre pour la manutention et l'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Entreposer conformément aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Les explosifs seront manipulés et utilisés seulement par du personnel qualifié et autorisé. Tenir loin des dangers suivants : chaleur, flamme, sources d'allumage, impact, friction, décharges électrostatiques et chocs violents.

Précautions à prendre en cours d'utilisation : Appliquer les pratiques industrielles de sécurité acceptées dans le maniement de matières explosives. Toute détonation imprévue d'explosifs ou de dispositifs explosifs peut entraîner des blessures graves ou fatales. Éviter de respirer les émanations ou les gaz produits par la détonation d'explosifs. Toute détonation dans un espace fermé ou mal ventilé peut entraîner une exposition à des émanations dangereuses ou au manque d'oxygène.

Autres précautions : Il est recommandé aux utilisateurs de matières explosives de se familiariser avec les publications de l'*Institute of Makers of Explosives Safety Library*.

SECTION X – INFORMATION SPÉCIALE

Ce produit contient les substances suivantes qui sont sujettes aux rapports exigés par la Section 313 du Titre III du *Superfund Amendments and Reauthorization Act* de 1986 et du CFR 40, section 372.

Désignation du produit chimique

Aucune

N° CAS

% par poids

Avis de non-responsabilité

Dyno Nobel Inc. et ses filiales s'exonèrent de toutes garanties expresses ou implicites concernant ce produit, sa sécurité ou sa pertinence, l'information contenue aux présentes ou les résultats qui en découleraient, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À TOUT USAGE PARTICULIER ET/OU TOUTE AUTRE GARANTIE. L'information contenue aux présentes est fournie seulement à titre de référence et s'adresse uniquement à des personnes ayant les compétences techniques pertinentes. Étant donné que les conditions et les modalités d'utilisation sont hors de notre contrôle, la responsabilité de déterminer les conditions sécuritaires d'utilisation du produit appartient à l'utilisateur. Les acheteurs et les usagers assument tous risques, responsabilités et obligations de quelque nature que ce soit pour tous accidents (y compris la mort), pertes ou dommages à la personne ou à la propriété découlant de l'utilisation de ce produit ou de cette information. En aucun cas Dyno Nobel Inc. ou aucune de ses filiales ne seront tenues responsables de dommages spéciaux, indirects ou accessoires ou de pertes de profits escomptées.